

DELEGATION DE SIGNATURE COMPLEMENTAIRE

Le Directeur général de l'Opéra national de Paris,

Vu le décret n°94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret du 26 août 2020 portant nomination de Monsieur Alexander NEEF aux fonctions de Directeur général de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191 ;

DECIDE

Article 1er

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Nathalie PIVERT, Chef de Service paie de l'Opéra national de Paris en remplacement de Monsieur Jérôme HUET, dans le cadre et les conditions fixées par la délégation de signature de la Direction des Ressources Humaines en date du 02 mai 2023.

Article 2

Cette délégation de signature prendra effet à compter du 24 octobre 2023.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Opéra national de Paris et au Bulletin Officiel du Ministère de la Culture.

Fait à Paris, le 24 octobre 2023

Alexander NEEF

Original : Service émetteur DRH

Copies : Secrétariats AC, DG, DAF

Bénéficiaire de la délégation

Signature du bénéficiaire

Nathalie PIVERT



Signatures des bénéficiaires
Ariane MURAOUR
Audrey TAPIE
Arnaud SERVIN
Christelle LAVELLE
Nathalie PIVERT

*Original : Service émetteur DRH
Copies : Secrétariats AC, DG, DAF
Bénéficiaires de la délégation*